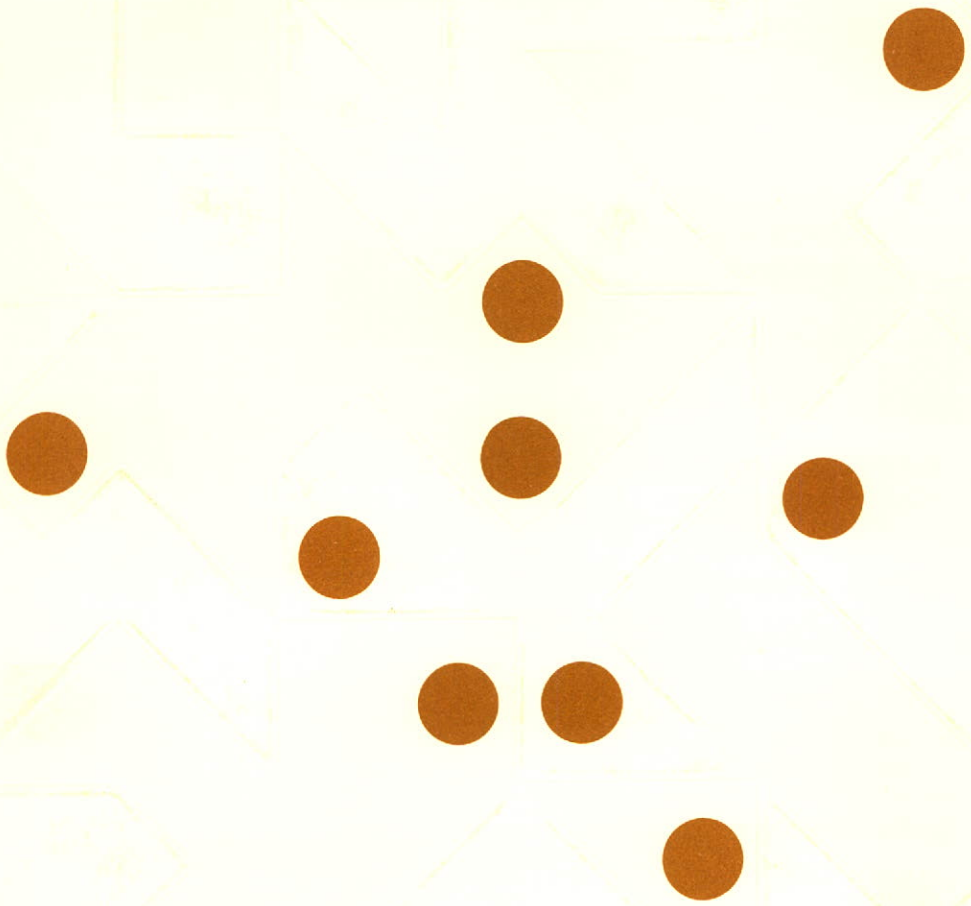

RAPPORT ANNUEL 1972

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

GUARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
McGILL UNIVERSITY

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS · LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES UNIONS RÉGIONALES · S'UNIR POUR SERVIR

UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

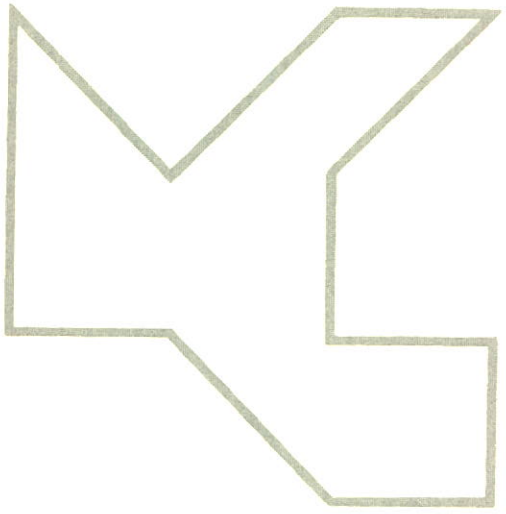

QUARANTE ET UNIÈME RAPPORT ANNUEL

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

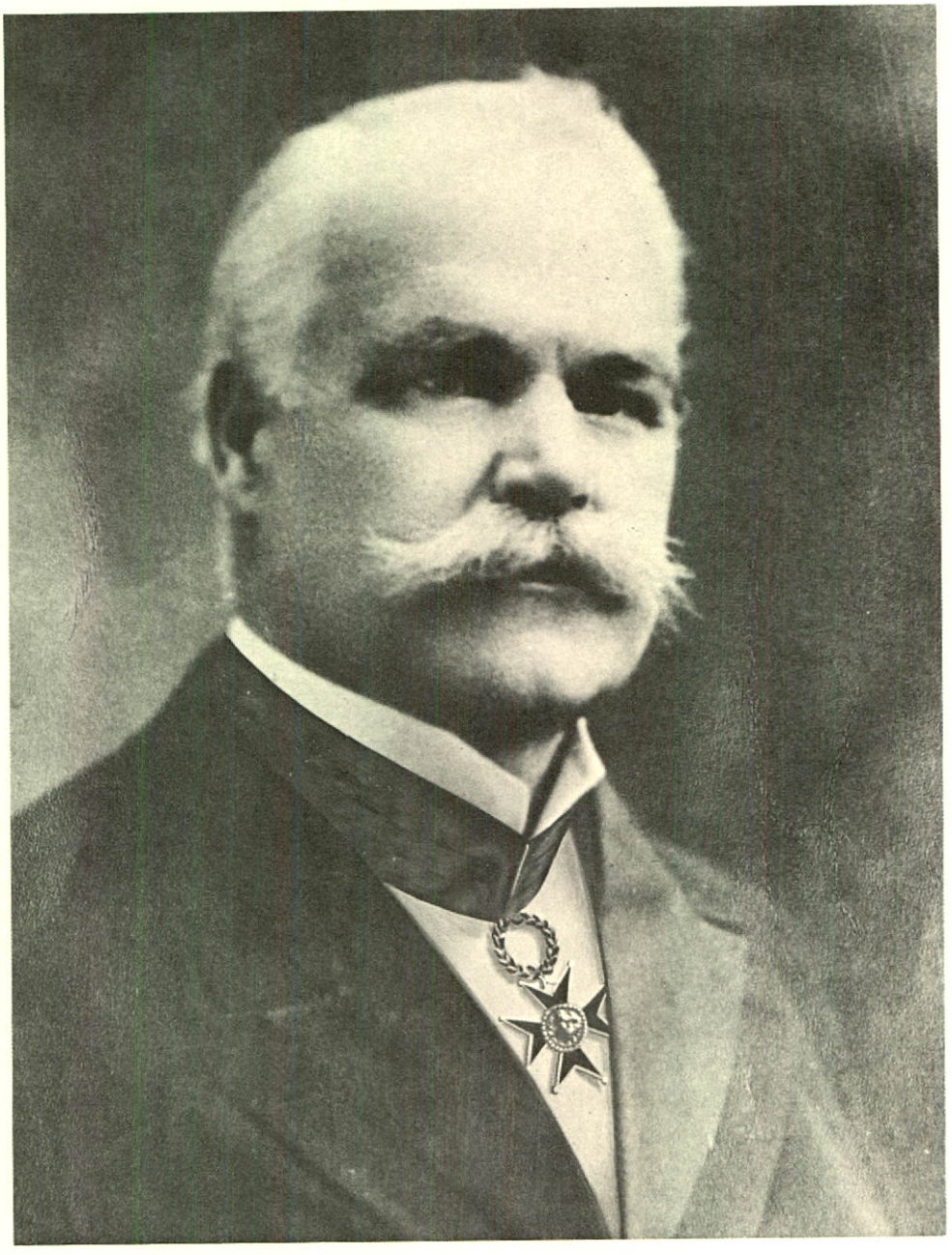

« L'œuvre sociale et économique que je viens de vous signaler, sans avoir le temps de vous la décrire minutieusement, sans parler de toutes celles qui, plus tard, viendront se greffer sur elle, servant d'organes à une foule d'activités fécondes et formant un tout complet, peut, par ses progrès, amener une profonde et bienfaisante évolution dans notre pays. »

(M. ALPHONSE DESJARDINS AU CONGRÈS DE LA JEUNESSE TENU À QUÉBEC AU COURS DE L'ANNÉE 1908).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseillers de surveillance

PAUL LACAILLE
J.-FERDINAND SMITH
ROMÉO THISDÈLE

Commissaires de crédit

JEAN-MARIE GAGNON
JEAN-LOUIS COURNOYER
ARMAND CADOTTE

* Membres du Comité exécutif

* ALFRED ROULEAU
président et chef de l'Administration

* JEAN-MARIE OUELLET (1974)
président du conseil d'administration

* J.-GAUDIOSE HAMELIN (1975)
premier vice-président du conseil d'administration

* FRANÇOIS LA ROCHE (1974)
deuxième vice-président du conseil d'administration

* CHARLES CIMON (1973)
secrétaire du conseil d'administration

* PAUL-ÉMILE CHARRON
directeur général

Administrateurs

FRANÇOIS ADAM (1975)
GÉRARD BARBIN (1973)
* J.-ROLAND BELLEMARE (1973)
* ADRIEN BERNARD (1974)
* GEORGES-A. BOUCHARD (1975)
JEAN-MARIE COUTURE (1973)
* YVAN COUTURIER (1975)
* RENÉ CROTEAU (1973)
* RENÉ DUPONT (1973)
* A.-HERVÉ HÉBERT (1974)
* MARCEL HOGUE (1975)
* ALBERT LAJOIE (1973)
* GEORGES-OCTAVE LANGLOIS (1974)
* NORMAND LEMIRE (1974)
* JEAN-PAUL LÉONARD (1974)
* NAPOLÉON MACKAY (1973)
* LIONEL MÉNARD (1975)
OSCAR MERCURE (1974)
* ARMAND PARENT (1975)
* MAURICE PERREAULT (1975)
* FRANÇOIS RICHARD (1973)
* GÉRARD ROUSSEL (1974)
* ROGER ROY (1974)
* GASTON ST-ROCH (1975)
* HENRI-PAUL TRUDEL (1975)
* CLAUDE VEILLEUX (1973)

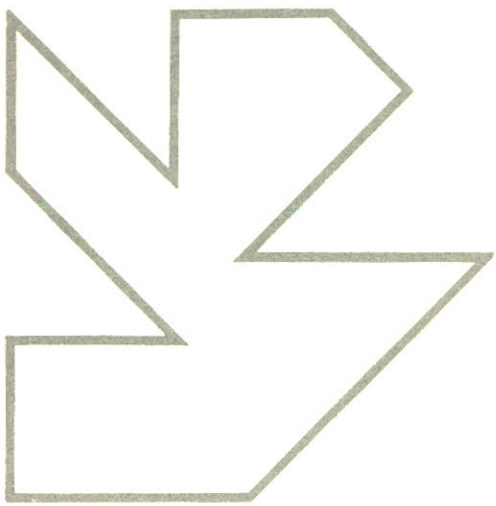

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 1972 a été pour notre Mouvement l'année du regroupement, puisqu'en vertu de la loi « 80 », adoptée le 23 décembre 1971, la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins comprenait non seulement les dix Unions régionales, mais les huit institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Ce travail d'intégration a été soigneusement élaboré et poursuivi par les administrateurs qui étaient en fonction jusqu'au 27 avril dernier. Ces personnes, auxquelles des représentants d'Unions régionales et d'Institutions sont venus se joindre, forment maintenant le Conseil d'administration de la nouvelle Fédération.

Je profite de la circonstance pour rendre un hommage respectueux à Monsieur Émile Girardin qui, pendant plus de dix ans, a été le remarquable président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. Le Conseil d'administration l'a désigné président honoraire en témoignage de reconnaissance pour son demi-siècle de vie consacré aux Caisses populaires Desjardins.

La période qui se termine aura été importante puisqu'elle aura permis une réflexion profonde à un moment où la solidarité est de plus en plus requise à l'intérieur du Mouvement.

Deux des événements les plus significatifs ont été l'aménagement de la macrostructure et l'intégration des activités de L'Institut Coopératif Desjardins à ceux de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. Favoriser un meilleur partage des responsabilités et permettre de meilleures relations entre les hommes pour plus d'efficacité, voilà quelles ont été les préoccupations majeures des dirigeants du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Par exemple, tout en maintenant le poste de Directeur général, nous en avons créé un nouveau, celui d'Adjoint au Président et Secrétaire général. Sous ce poste, nous avons aménagé un service de recherche socio-économique fondamentale en vue de la définition des objectifs du Mouvement, d'une meilleure planification et orientation et de l'élaboration de nos politiques.

Nous nous appliquerons à favoriser une meilleure participation à tous les niveaux du Mouvement. Nous voulons aussi nous attacher à donner une grande importance à l'information. À cette fin, un nouveau poste a été créé, celui de coordonnateur des communications.

Les membres de L'Institut Coopératif Desjardins, lors de leur assemblée annuelle, auront à considérer des propositions qui permettront une meilleure planification de la formation coopérative, sociale et professionnelle des dirigeants et du personnel. Plusieurs suggestions seront faites, entre autres celles de modifier l'assiette de la propriété de L'Institut Coopératif Desjardins en faisant principalement appel aux Unions régionales et aux Institutions ; et de réduire le Conseil d'administration à cinq membres. Selon les recommandations qui vous seront formulées, le budget de L'Institut Coopératif Desjardins serait intégré à celui de la Fédération de Québec et la fonction de formation relèverait du Directeur général adjoint-ressources humaines.

Les études sur l'organisation d'ensemble de la Fédération de Québec se poursuivent actuellement par un examen de la microstructure. En plus, un autre travail est prévu en vue de définir les rôles respectifs de la Fédération de Québec, des Unions régionales, des Institutions et des Caisses populaires ainsi que de leurs inter-relations.

Toutes ces études sont faites dans la perspective de servir le mieux possible les membres qui sont les propriétaires des Caisses populaires Desjardins. D'ailleurs faut-il le rappeler les Caisses populaires Desjardins sont la raison d'être des Unions régionales, de la Fédération de Québec et des Institutions qu'elles regroupent. L'objectif ,c'est de mieux s'articuler de part et d'autre, pour mieux se comprendre et répondre davantage aux aspirations des membres et de la population en général.

La réorganisation de la Fédération a été rendue nécessaire à cause de nos responsabilités dans la Société actuelle. Il nous faut être efficaces non seulement au niveau de notre fonctionnement, mais également au niveau même du rôle que nous avons à jouer dans la Société.

Cette préoccupation, elle est la nôtre parce qu'un des objectifs de la formule coopérative est de travailler à l'obtention d'un meilleur équilibre dans la répartition et l'utilisation des biens et une plus grande valorisation des personnes.

L'argent dont nous sommes gestionnaires dans nos Caisses populaires comme dans nos institutions, doit servir au développement des citoyens. Plus spécifiquement les placements que nous faisons doivent également contribuer au développement de nos membres et à une meilleure structure économique. Ce sont ces préoccupations de développement et non pas simplement de croissance qui nous ont aussi amenés à désier une plus grande cohésion entre les différents organismes du Mouvement.

La réorganisation de la Fédération veut donc être beaucoup plus qu'une restructuration, mais la revitalisation d'un esprit, déjà présent dans le Mouvement, pour lui insuffler un dynamisme nouveau. Cette restructuration devrait se traduire par un regain de vigueur chez toutes les personnes qui ont une responsabilité quelle qu'elle soit, dans le Mouvement, pour que la population puisse rapidement voir et établir un lien entre nos objectifs de développement économique et social et nos réalisations concrètes de tous les jours.

Le Président
Alfred Rouleau

Les Caisses populaires Desjardins du Québec ont connu encore cette année une croissance exceptionnelle : elles ont ajouté $555 millions à leurs actifs pour atteindre le chiffre important de $3,106 millions au 31 décembre 1972. C'est là une croissance annuelle de 21.8%.

Les autres institutions financières ont aussi connu des croissances considérables au cours de la dernière année. En novembre 1972, les Banques à charte affichaient une croissance annuelle de 14% dans leurs avoirs canadiens. En septembre 1972, les Sociétés de Fiducie et les Sociétés de prêts hypothécaires affichaient une croissance de 15%. À la même date, les Caisses d'épargne et de crédit des autres provinces canadiennes accusaient une croissance annuelle de 32%.

Croissance annuelle de l'actif

	Actif 1972	Croissance annuelle	
	(*millions*)	(*millions*)	(*en %*)
Caisses populaires affiliées (déc.)	$ 3,106	$ 555	21.8
Autres Caisses d'épargne et de crédit au Québec (sept.)	$ 581	$ 111	23.6
Autres Caisses d'épargne et de crédit au Canada (sept.)	$ 3,130	$ 764	32.3
Sous-total	$ 6,817	$1,430	26.6
Banques d'Épargne (nov.)	$ 706	$ 71	11.2
Banques à charte (Actif canadien – nov.)	$44,957	$5,505	14.0
Sociétés de Fiducie (sept.)	$ 8,307	$1,094	15.2
Société de prêts hypothécaires (sept.)	$ 4,583	$ 601	15.1
TOTAL	**$65,370**	**$8,701**	**15.4**

Source : Banque du Canada, Revue Janvier 1973.
Statistique Canada, Institutions financières — Cat. 61-006 — 3e trimestre 1972.
Service de la Recherche, Fédération des C.P.D. et Bureau de la Statistique du Québec.

Dépôts d'épargne des membres

Cette croissance exceptionnelle de l'actif de nos Caisses populaires affiliées s'explique par une croissance non moins exceptionnelle des dépôts des membres. En 1972, les dépôts se sont accrus de $512 millions, soit un rythme de croissance de 21.5%.

Le tableau suivant nous donne quelques chiffres sur les différentes formes d'épargne. Il nous permettra de réaliser que les diverses formes d'épargne ont connu en 1972 une croissance se rapprochant, variant uniquement entre 19% et 27.9%.

Épargne personnelle — Caisses populaires et banques à charte

	En cours déc. 1972 (*en millions*)		Taux de croissance annuelle (*en %*)		Distribution (*en %*)	
	Caisses pop.	Banques à charte	Caisses pop.	Banques à charte	Caisses pop.	Banques à charte
Épargne retirable par chèque	$1,605	$ 6,231	19.0	9.8	55	32
Épargne stable	$ 357	$ 8,323	21.4	7.6	21	42
Capital social	$ 252		27.9			
Épargne à terme	$ 686	$ 5,189	25.2	25.7	24	26
TOTAL	**$2,901**	**$19,743**	**21.5**	**12.6**	**100**	**100**

Source : Banque du Canada — Revue janvier 1973.
Service de la Recherche — Fédération des C.P.D.

Ce tableau indique aussi l'importance relative des différentes formes d'épargne dans les Caisses populaires et dans les banques. Il apparaît que dans les deux formes d'institutions environ 25% de l'épargne personnelle est à terme. Par contre, l'épargne ordinaire retirable par chèques est relativement plus importante dans les Caisses populaires que dans les banques.

Prêts

L'activité de prêts des Caisses populaires a été remarquable. Au-delà de 400,000 membres ont obtenu des prêts pour une valeur totale atteignant presque un milliard de dollars.

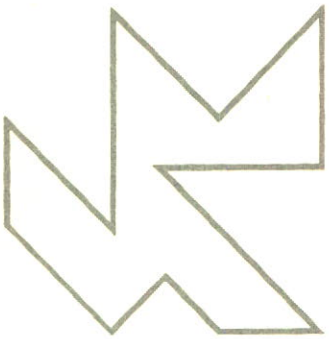

Prêts effectués en 1972

	En nombre	En millions	Croissance annuelle des prêts en cours	
			(*En millions*)	(*En %*)
Reconnaissance de dettes	353,600	$570	$ 73	14.7
Hypothèques	49,100	$373	$207	24.5
TOTAL	**402,700**	**$943**	**$280**	**20.9**

La valeur des prêts effectués sur reconnaissance de dettes excède sensiblement cette année encore la valeur des prêts hypothécaires. Si nous tenons compte toutefois des remboursements sur prêts, il nous faut réaliser que, au cours de l'année 1972, les Caisses populaires ont surtout développé leur portefeuille de prêts hypothécaires. Au cours de l'année 1972, leurs prêts en cours sur reconnaissance de dettes sont passés de $493,000,000 à $566,000,000, alors que leurs prêts hypothécaires en cours sont passés de $846,000,000 à $1,054,000,000. Le rythme de croissance des prêts hypothécaires fut de 24.5% comparativement à un rythme de croissance de 14.7% pour les prêts sans garantie hypothécaire. La *Revue statistique de la Banque du Canada* indique qu'en novembre 1972 les banques à charte connaissaient un rythme de croissance annuelle de 22% dans leurs prêts personnels et de 48% dans leurs prêts hypothécaires.

La croissance de nos prêts totaux fut de 20.9% en 1972. Ce rythme de croissance est légèrement inférieur au rythme de croissance de l'actif et de l'épargne. La liquidité dans les Caisses populaires a donc légèrement augmenté en 1972. Les Caisses populaires ont commencé l'année 1972 avec une liquidité de 46.5% et elles l'ont terminée avec une liquidité de 46.8%. Cette croissance de notre liquidité se confirme par un rythme de croissance de 22.3% de notre actif liquide.

SERVICE DU PERSONNEL

Au 1er janvier 1972, la Fédération avait 311 employés; au 31 décembre 1972, elle en comptait 411. Il y a eu 132 embauchages et 45 cessations d'emploi en 1972. Le taux de roulement fut de 12%.

Le Service du personnel, qui compte onze employés, a procédé à une réévaluation de la plupart des fonctions à la Fédération.

Les membres du Service du personnel furent mis à contribution dans des travaux de consultation auprès des Unions régionales et de Caisses populaires.

Le fichier central du personnel, qui est devenu une réalité, est actuellement utilisé par les Unions régionales.
Une étude concernant la rémunération a été faite et des recommandations ont été soumises au Conseil d'administration.

Service des relations de travail

Ont été signées cinq conventions collectives dans la région de Sherbrooke et une dans la région de Montréal, et trois dans la région de Québec.

Cette année a connu la première grève dans une Caisse populaire. Elle a duré près de trois mois et elle nous a donné l'occasion de mesurer nos forces, de déceler nos faiblesses et de réviser nos méthodes d'opération dans ce domaine.

Les objectifs que nous nous étions fixés au début de l'année ont été, de façon générale, atteints. L'insuffisance de ressources disponibles nous a toutefois empêchés d'atteindre, dans les délais prévus, nos objectifs dans le domaine du recrutement et de la sélection, et nous avons dû reporter certains travaux à 1973.

ÉDUCATION

Au cours de l'année nous avons regretté le décès de Monsieur Roger De Bellefeuille qui était attaché au Service de l'éducation depuis 1963. Monsieur de Bellefeuille, qui était particulièrement responsable des relations avec les Unions régionales, a beaucoup contribué à développer les relations avec les services de l'éducation des Unions régionales pour une meilleure coordination des efforts en vue des objectifs communs d'éducation.

Comité provincial de l'éducation

Le Comité provincial de l'éducation a tenu sept réunions dont trois ont duré deux jours. En avril 1972, il a tenu trois jours d'étude sur les exigences d'une société démocratique de développement basée sur la participation des membres et les différents types d'organisation même de la société. À la suite de ces journées de réflexion, il a préparé à l'intention du Conseil d'administration un mémoire sur le rôle futur du Comité provincial de l'éducation et sur les objectifs d'éducation des Caisses populaires.

Planification et orientation de l'éducation

Le Service de l'éducation a tenu une semaine de planification au cours de laquelle il a évalué le travail accompli et il a réfléchi sur les orientations de l'action éducative et du travail du Service de l'éducation.

Formation en gestion et en relations humaines

Au cours du premier semestre différents stages ont été réalisés; nous avons reçu 535 stagiaires dont 304 participants à l'un ou l'autre des 5 cycles déjà connus.

Les autres stagiaires ont participé soit au stage de l'intégration de la Caisse au télétraitement (177 personnes), soit à des rencontres de conseillers techniques (76 personnes).

Des employés de la Fédération ont participé à une série de rencontres de trois jours en vue de se familiariser avec les objectifs des différents services. 51 personnes ont suivi des stages ; l'évaluation de ces stages fut extrêmement positive.

Au cours de l'année, un travail de réflexion fut amorcé sur le contenu et la méthodologie des stages de formation de gérants. Selon une nouvelle programmation, des stages ont été offerts dans le domaine des relations humaines et dans le domaine des objectifs. Le Service de l'éducation a aussi travaillé à mettre au point un stage sur la gestion du personnel en relation avec le Service du personnel.

Secteur socio-économique

Au cours de l'année, les activités dans le domaine de l'éducation à la consommation ont été prépondérantes.

Mentionnons le lancement d'une formule éducative à l'intention des membres à l'aide du matériel qui fut préparé conjointement par les Services de l'éducation du Mouvement et l'organisation Novalis.

Il s'agissait d'un matériel éducatif destiné à être utilisé par des groupes ou par des personnes qui avaient besoin de réfléchir aux thèmes qui étaient proposés. Il est difficile d'évaluer exactement auprès des membres si le matériel éducatif a obtenu les objectifs poursuivis. Le matériel d'éducation à la consommation, qui était désiré depuis de nombreuses années, a sans doute aidé un certain nombre de membres à réfléchir sur certains aspects de la consommation.

Une autre activité importante qui a absorbé une bonne partie du temps du personnel du Service de l'éducation consacré à l'éducation à la consommation fut les sessions de Bois-de-Boulogne. Il s'agit là d'une expérience unique de formation au niveau du CEGEP selon une formule de résidence complétée par des stages de travail. L'opération doit être surveillée par le CEGEP en collaboration avec les Services de l'éducation des Unions régionales et de la Fédération. L'objectif est de former le plus grand nombre de gérants ou d'adjoints, ou de personnes au niveau des Unions régionales qui soient susceptibles, par leur formation socio-économique, de travailler d'une façon efficace dans chacun de leur milieu.

Cinquante personnes ont terminé la première période de ces sessions. La plupart des participants provenaient des Unions régionales ou des Caisses populaires ; un certain nombre de participants provenaient des agences sociales ou des comités de pastorale ouvrière.

Préparation du congrès provincial du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

Dès le début de l'année 1972, des réunions préparatoires à l'organisation du prochain congrès provincial furent tenues. Au Service de l'éducation de la Fédération fut confiée la responsabilité du contenu du congrès. Le Directeur du Service de l'éducation a préparé un mémoire sur le thème du prochain congrès. Ses suggestions furent étudiées par le Comité provincial des congrès et furent acceptées par le Conseil d'administration de la Fédération.

Dans une perspective d'orientation, le prochain congrès devra réfléchir sur le défi que doit rencontrer le Mouvement des Caisses populaires Desjardins dans une société qui évolue très rapidement.

SECRÉTARIAT

Section Centre de documentation

Cette section comprend la bibliothèque, les revues et périodiques, et les archives. Elle a procédé aux travaux suivants :

— parachèvement de l'inventaire et de la codification ;

— mise en place d'un système contrôlé de prêt de volumes ;

— ententes de service avec les autres bibliothèques du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et celle de l'Université Laval ;

— bibliographies sélectives sur la coopération ;

— acquisition au cours de l'année de 350 volumes ;

— administration de 250 abonnements à des journaux et périodiques, ce qui inclut leur dépouillement et leur diffusion par un système contrôlé de circulation ;

— constitution de cahiers de presse ;

— mise en valeur des documents de la collection Alphonse Desjardins ;

— participation au catalogue collectif des manuscrits des archives canadiennes, à l'initiative des Archives nationales du Canada et des Archives nationales de France ;

— établissement d'un cadre de classement pour les publications du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, du mouvement coopératif québecois, canadien et étranger ;

— codification, après inventaire, des rapports annuels, mémoires et études produits à la Fédération au cours des années.

Section Contentieux

— rédaction du nouveau règlement de Régie interne de la Fédération en vue de son adoption en assemblée générale ;

— mise en place du processus électoral de la Fédération suivant le nouveau règlement et surveillance de la procédure ;

— rédaction définitive du Règlement interne des Caisses populaires ;

— réunions d'études et de discussions concernant la Loi de la protection du consommateur ;

— négociation du contrat d'édition avec Novalis pour le programme Educopop, du contrat d'information avec I.B.M., d'un contrat avec La Banque Provinciale touchant les réserves primaires ;

— étude et rédaction de nouvelles formules de prêts dans les Caisses populaires ;

— démarches auprès des autorités de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement ;

— démarches auprès des autorités gouvernementales au sujet du nantissement agricole ;

— secrétariat de nombreux comités en plus du Conseil d'administration et du Comité exécutif.

Le contentieux a répondu à de nombreuses demandes d'opinions légales, il a aussi suivi la législation et la jurisprudence pertinente aux Caisses populaires et à la coopération, il a fait de nombreuses rencontres tant au niveau des Unions régionales que des Caisses populaires pour aider au règlement de problèmes qui comportaient des implications légales, notamment dans la négociation de conventions collectives de travail.

SERVICES ADMINISTRATIFS

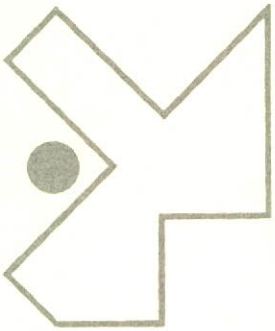

Les Services administratifs de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins voient surtout à fournir un support au personnel de la Fédération par le centre de transcription, le classement, le contrôle et la comptabilité, l'informatique, l'administration de l'immeuble, etc.

Les Services administratifs ont fait, en 1972, le regroupement des employés de la région montréalaise au centre-ville pour une meilleure coordination du travail et une plus grande efficacité.

Le personnel des Services administratifs a aussi opéré certains services aux Caisses populaires tels que l'approvisionnement, la distribution des obligations d'épargne et des billets de loterie, e télétraitement.

Voici quelques chiffres qui nous indiquent l'importance et le développement de ces Services au cours de l'année 1972:

Services	Chiffres d'affaires	
	1971	1972
Approvisionnement	$ 2,080,121	$ 2,651,814
Obligations du Canada	$17,289,500	$22,238,550
Obligations du Québec	$27,965,400	$25,553,000
Billets de loterie	$ 2,661,762	$ 3,321,285

Télétraitement

Au mois d'août 1972, un important contrat de télétraitement a été signé avec la Compagnie IBM Canada Ltée. Ce contrat a un triple objet: Le premier objectif c'est de permettre à la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins de se former une équipe d'analyse et de programmation capable de maintenir en opération le système SIC, de procéder aux révisions nécessaires des programmes, de façon à permettre le traitement, sur un seul ordinateur, d'un nombre de folios toujours croissant.

Un deuxième objectif: le contrat prévoit que la Compagnie IBM Canada Ltée fournira à la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins les ordinateurs modèle 370-158, dont l'un sera probablement en opération en septembre 1973 et l'autre en janvier 1974.

Enfin, comme troisième objectif: la dernière partie de l'entente prévoit la prolongation jusqu'en avril 1974 du contrat qui avait été signé en 1969 concernant le télétraitement.

Ces contrats de télétraitement avec la Compagnie IBM Canada Ltée ont été

préparés et négociés par un comité composé de six (6) personnes, et un rapport fournissant des prévisions jusqu'en 1978 a été soumis au Conseil d'administration de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, le 8 août 1972.

Au cours de l'année 1972, ont été signés, avec chacune des Caisses populaires intégrées au système SIC, des contrats déterminant clairement les responsabilités et les obligations mutuelles de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et de la Caisse populaire, au niveau du traitement, de la location des terminaux et de l'intégration elle-même.

Une structure de taux a été proposée jusqu'en 1978. Rien ne laisse actuellement prévoir des modifications dans cette structure des taux.

Voici quelques chiffres indiquant le développement important du système SIC au cours de 1972 :

	Au 8-1-72	Au 1-1-73	Augmentation
Caisses intégrées	87	180	93 (106%)
Terminaux	295	626	331 (112%)
Folios	535,409	1,058,522	523,113 (98%)
Comptes	1,151,392	2,325,351	1,173,959 (102%)
Prêts	97,704	217,587	119,883 (123%)

Un nouveau Service a également été mis en opération, à titre d'expérience, à l'automne de 1972. Il s'agit du Service Inter-Caisses. C'est à la demande d'un groupe de Caisses populaires de Sainte-Foy (Québec) qu'a été organisé ce Service qui, techniquement, opère avec satisfaction.

INSPECTION

Avec un effectif moyen de 136 inspecteurs, et au cours de 1,757 visites, le personnel du Service de l'inspection a procédé à l'inspection de toutes les Caisses populaires affiliées. Les Unions régionales ont également reçu, comme à l'accoutumée, les soins attentifs du Service de l'inspection.

Voici quelques explications qui peuvent aider à mieux faire saisir toute la portée de ce rapide bilan des activités 1972 :

L'impôt sur le revenu des Caisses populaires, qui est devenu effectif au 1er janvier 1972, a créé l'obligation de faire porter une partie du travail sur l'établissement et la validation des états financiers de chacune des unités locales et régionales. Cette contrainte de l'impôt sur le revenu nous imposait, en effet, l'obligation, dans la perspective de l'établissement du rapport d'impôt, de placer sur la comptabilité d'exercice toutes les Caisses populaires inspectées, contrairement au plan de trois ans que nous avions prévu, l'an dernier, pour une telle opération, et, même si 50% des Caisses populaires n'avaient pas encore mis en application SOC (système d'opération des Caisses).

Nos inspecteurs ont dû, pour atteindre à des résultats satisfaisants, se familiariser rapidement avec des techniques et des législations et réglementations nouvelles, notamment à ce plan de l'impôt où la lenteur et l'incertitude des réglementations touchant le secteur ont entraîné de grandes difficultés.

Le rôle du fonds de sécurité a été repensé et redéfini par la Fédération pour permettre aux Caisses populaires, qui étaient ou sont provisoirement en difficulté d'équilibre budgétaire, de recevoir l'aide dont elles avaient ou ont besoin. C'est au moment de l'établissement des états financiers annuels de ces Caisses populaires que le Service de l'inspection veille à faire les recommandations qui s'appliquent dans chaque cas particulier.

La Commission de régie de l'inspection s'est réunie à quelques reprises en 1972 pour régler les cas difficiles qui lui furent soumis.

Nous avons essayé de répondre, le plus efficacement possible, aux exigences de l'heure, qu'il s'agisse du renouvellement des permis d'opérations des Caisses ou de l'acheminement des états financiers et des rapports d'inspection, malgré les difficultés découlant de la formation accélérée de nos effectifs suscitées par les grands changements susmentionnés.

La décentralisation de nos effectifs entreprise en 1969 a été poursuivie à partir des quatre grands districts d'inspection par l'implantation de groupes opérationnels dans Rivière-du-Loup et Chicoutimi. Incessamment des inspecteurs résidents seront placés dans Sherbrooke. Cette décentralisation opérationnelle devrait apporter, entre autres avantages, des réductions des coûts d'opération.

Malgré les difficultés rencontrées au cours de cette année dificile, nous envisageons les prochains mois avec optimisme car les transformations en cours devront donner d'excellent résultats. Les états financiers annuels produits depuis 1972 permettent désormais aux membres d'apprécier, à même une somme d'informations suffisantes, les résultats d'opérations de leur Caisse populaire. La provision pour créances douteuses, les amortissements des biens immobiliers et l'établissement des coûts présumés sont, entre autres, des éléments qui font partie de cette appréciation par les propriétaires-usagers des Caisses populaires et par leurs gestionnaires.

Rapport d'inspection — continuation

Le rapport d'inspection depuis janvier 1972 comporte une partie dite de continuation destinée à suivre l'évolution de chacun des dossiers. Partie intégrante du rapport d'inspection, ce rapport permet aux administrateurs d'évaluer avec plus d'efficacité le fonctionnement de leur Caisse populaire et répond à certaines exigences des mandats et protocoles d'accord avec le Ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives du Gouvernement du Québec. Même si notre expérience est encore récente dans ce domaine, nous pouvons vous assurer que, bien reçue par les Caisses populaires et les Unions régionales, cette mesure porte ses fruits en ce sens qu'elle permet aux responsables à tous les niveaux un meilleur contrôle des épargnes confiées aux Caisses populaires.

Système intégré des Caisses (SIC)

L'adhésion à SIC d'un nombre relativement important de Caisses populaires a obligé à repenser notre contrôle en fonction de cette mécanisation. Un comité a été mis sur pied dans le but d'adapter notre programme d'inspection à cette nouvelle exigence et de familiariser les inspecteurs avec ce nouvel instrument de gestion.

LES PLACEMENTS

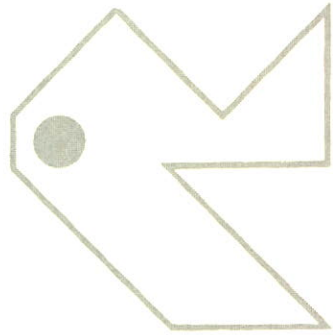

Le Service des placements a autorisé en 1972 des achats d'obligations du gouvernement canadien, de la province de Québec, d'hôpitaux, de municipalités, de commissions scolaires, etc., pour un montant de $472,779,585 et des prêts à des corps publics, et parapublics, et à des industries locales ou régionales pour un montant de $73,652,099.

Suite au mandat que le Conseil d'administration lui a confié, le Service des placements a entrepris, le premier octobre 1972, l'administration, à titre d'expérience, des réserves primaires des Unions régionales et des Caisses populaires.

Le Service des placements a aussi étudié les nombreux projets de financement qui lui ont été soumis.

Le Service des placements a continué à publier régulièrement un bulletin informant les Caisses populaires et les Unions régionales de la conjoncture économique, de la structure des taux d'intérêt et des financements en perspective. Il a de plus commencé à envoyer régulièrement aux Unions régionales une publication spécialisée, intitulée, *Perspectives financières*. Cette publication traite de l'état des marchés et des perspectives de changement de taux d'intérêt.

SERVICES TECHNIQUES

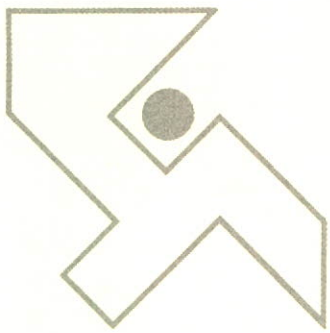

Les Services techniques comptent quatre équipes spécialisées : rentabilité, systèmes et méthodes, fiscalité et immeubles.

Rentabilité

L'équipe a continué en 1972 à vérifier et à maintenir à jour des rapports de la rentabilité des Caisses populaires. Elle a travaillé sur une nouvelle formule de prévisions budgétaires.

Elle a aussi participé à plusieurs expertises et étudié les implications économiques de nouveaux produits.

Systèmes et méthodes

Parmi les principales activités de l'équipe des systèmes et méthodes en 1972, mentionnons :

— le maintien à jour du manuel SOC et l'addition de sections importantes audit manuel ;

— la revue du système intégré des Caisses populaires (SIC).

Fiscalité

L'équipe de la fiscalité, en 1972, a réalisé les activités suivantes :

— négociation des règlements de la Loi de l'impôt sur le revenu ;

— publication d'un bulletin fiscal (IF) ;

— en collaboration avec le Service de l'inspection, préparation des premières déclarations d'impôt des Caisses populaires et des Unions régionales.

Immeubles

La section des immeubles a contribué à l'élaboration des normes pour les placements immobiliers des Caisses populaires.

Cette section a aussi agi dans ce domaine comme consultants auprès des Unions régionales, des Caisses populaires ou des professionnels dont elles ont retenu les services.

Divers

En plus des activités susmentionnées des différentes équipes, il faut mentionner :

— l'apport des Services techniques à la Fédérations des Coopératives étudiantes ;

— l'aide apportée à la préparation du prochain congrès des Caisses populaires ;

— les nombreuses sessions où des membres des Services techniques ont agi comme personnes de ressource.

LA RECHERCHE

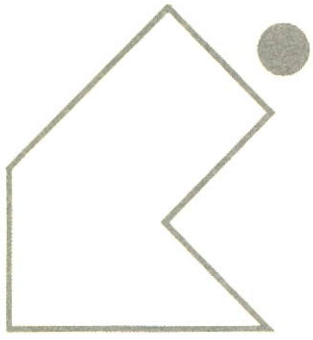

Statistiques

Au cours de l'année 1972, le Service de la recherche a continué à publier les statistiques mensuelles du Mouvement.

En mars 1972, il a publié onze pages de statistiques sur les taux d'intérêt en vigueur dans les Caisses populaires au 31 décembre 1971. Ces statistiques furent présentées par Union régionale, par secteur et par catégorie d'actif. Il a aussi publié neuf pages de statistiques sur la limite des prêts non garantis dans les Caisses populaires.

En février 1972, le Service de la recherche a publié une étude sur l'importance des pertes sur prêts dans les Caisses populaires dues aux faillites des emprunteurs. 930 Caisses populaires avaient répondu à un questionnaire spécial à cet effet. Cette étude qui a été entreprise à la demande de la Société d'Assurance des Caisses populaires, établit que les pertes sur prêts par suite de faillites sont peu importantes dans les Caisses populaires. Même si les pertes dues aux faillites s'ajoutent aux pertes sur prêts dues à d'autres causes, les pertes totales au cours de l'année 1970 étaient encore inférieures à 0.2% des prêts en cours sans garantie hypothécaire.

Étude de marketing

En mars 1972, le Service de la recherche a fait un sondage rapide sur l'efficacité de la campagne publicitaire 1971-72.

En juin 1972, le Service de la recherche a fait un sondage-éclair auprès des Caisses populaires pour connaître la vitesse de diffusion et faire une certaine appréciation générale du premier fascicule Educopop.

Étude du milieu

Les projets d'étude de milieu sont de plus en plus nombreux. En 1972, les Unions régionales de Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe et Sherbrooke ont consulté le Service de la recherche à cet effet.

À la demande conjointe de l'Union régionale de Québec et de la Caisse populaire de Charlesbourg, le Service de la recherche effectue présentement une recherche socio-économique dans le milieu de cette Caisse populaire.

Étude « Image des Caisses populaires »

Le Service de la recherche a poursuivi en 1972 l'établissement du rapport définitif de l'étude sur l'image des Caisses populaires entreprise en 1970. Ce rapport excède présentement 1,000 pages ; polycopié par fascicules, il sera finalisé sous peu. Ce rapport se veut être un document de référence ; il servira d'éclairage pour les recherches à venir.

Le Service de la recherche a également préparé un cahier intitulé *De l'image des Caisses populaires Desjardins*. Ce cahier est un relevé commenté d'un certain nombre de points majeurs de cette recherche en 1970.

Le Service de la recherche a préparé en 1972 un audio-visuel pour diffuser les grandes idées contenues dans l'étude « Image des Caisses populaires ».

Participation au régime de prêts aux étudiants

Le Service de la recherche a fait une étude sur la participation des Caisses populaires au régime des prêts aux étudiants. Nous avons environ 40% des prêts en cours aux étudiants. Ce pourcentage est légèrement croissant. Ces

prêts ne sont pas également répartis entre les Caisses populaires et les Unions régionales. Les remises sur ces prêts vont bientôt compenser pour les nouveaux prêts consentis.

Dirigeants des Caisses populaires Desjardins

Cette étude effectuée, en juillet 1972, vise à décrire qui sont les dirigeants des Caisses populaires, en termes de: nombre, âge, sexe, occupation et années de service.

Demande de prêts dans les Caisses populaires

Cette étude, qui a été entreprise en mai 1972, vise à établir les causes d'un ralentissement dans la demande des prêts dans les Caisses populaires. Les résultats de cette étude sont contenus dans un cahier de 119 pages et seront incessamment présentés au Conseil d'administration de la Fédération.

Société d'Investissement Desjardins

Sur requête de la S.I.D., le Service de la recherche a colligé diverses informations sur les investissements industriels. Il a fait un sondage d'opinions auprès des conseils d'administration des Caisses populaires et auprès des administrateurs et des cadres de la Fédération, des Unions régionales et des Institutions du Mouvement sur l'orientation que devrait prendre la Société d'Investissement Desjardins. Les résultats de ce sondage d'opinions ont été communiqués au Conseil d'administration de la S.I.D. en décembre 1972.

Autres activités

Le personnel du Service de la recherche en 1972, a continué d'être présent aux cours de premier cycle donnés à l'Institut Coopératif Desjardins et à des cours de formation économique et sociale dans des Unions régionales et dans des institutions d'enseignement, et à des colloques. Il a collaboré avec des étudiants de l'extérieur pour des travaux de recherche sur les Caisses populaires.

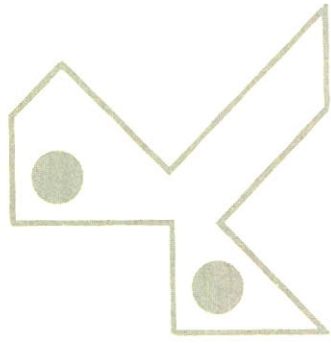

INFORMATION ET PUBLICITÉ

Revue Desjardins

Six Revues Desjardins totalisant 304 pages avec un tirage moyen de 17,500 exemplaires, ont été publiées en 1972. Les thèmes principaux de ces émissions furent les suivants :

— La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, ses services existants et la nouvelle « Loi » de restructuration de ladite Fédération qui groupe, outre les Unions régionales, les Institutions Desjardins ;

— la fiscalité dans les Caisses populaires Desjardins ;

— les assemblées générales du Mouvement des Caisses populaires Desjardins ;

— l'administrateur, l'assurance-automobile ;

— la campagne de publicité 1972-73, le Conseil de surveillance ;

— les placements dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Ma Caisse populaire

Quatre éditions de *Ma Caisse populaire* ont été publiées au cours de l'année 1972.

— Printemps 72 a traité de l'achat d'une automobile ; de l'assurance-automobile et des diverses mesures de sécurité.

— Été 72 a été consacré aux vacances et à la pratique des Caisses-vacances ; à l'aide financière que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins a accordé à une industrie papetière de chez nous, Kingsey-Falls.

— Automne 72 a mis l'accent sur l'épargne et de crédit ; la protection que l'Office de la Protection du Consommateur accorde aux consommateurs.

— Hiver 72 a été orienté sur les achats : la période pré-fêtes étant celle par excellence où les consommateurs se procurent plus de biens tant pour eux-mêmes que pour les offrir en cadeaux.

Journal UNI-D

Il y a eu en 1972, quatorze éditions du journal *UNI-D* avec un tirage moyen de 8,500 exemplaires. Cette publication s'est efforcée de rapporter le plus d'activités possible émanant tant des Institutions et des Unions régionales que des Caisses populaires. Un cahier spécial a été consacré à la campagne de publicité du Mouvement des Caisses populaires Desjardins qui est présentement en cours.

Conférences de presse

Outre la conférence de presse des assemblées générales annuelles du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, furent tenues quatre conférences de presse dont deux pour lancer le premier et le deuxième thème d'EDUCOPOP ; l'une à Montréal, pour l'achat d'une automobile et l'autre à Québec, pour l'épargne et le crédit.

Semaine de la Caisse Pop

Pour la troisième année consécutive, une Semaine de la Caisse populaire a été tenue, du 16 au 20 octobre 1972.

On ne peut faire un décompte complet de toutes les activités ou manifestations qui se sont déroulées dans ce laps de temps. On peut cependant affirmer que grâce à la collaboration des Unions régionales et des institutions Desjardins, plus de 800 Caisses populaires ont participé activement à cette initiative.

Rencontres

Au cours de l'année, nous avons eu des rencontres avec chacune des institutions-membres de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. Rencontres à tous les niveaux avec les dirigeants des Unions régionales de Gaspé, Rimouski, Chicoutimi, Québec, Joliette, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Montréal — à l'exception de Sherbrooke et de l'Ouest-Québecois.

En collaboration avec l'Union régionale de Chicoutimi, nous avons tenu à Saint-Jérôme de Métabetchouan un stage sur les communications sociales. Cette première initiative eut des résultats valables et vaut d'être perfectionnée et reprise avec toutes les Unions régionales.

Activités spéciales

Reportages sur l'opération micro-film et sur SIC. Des reportages et articles ont été écrits et publiés dans nos publications et dans des publications de l'extérieur sur des sujets propres à intéresser le personnel, les employés, les administrateurs et la population en général.

Notre campagne de publicité, en 1972, s'est avérée exigeante et a requis beaucoup de temps de la part du personnel du Service.

Le kiosque a été présent à une quinzaine d'expositions au cours de 1972. Avec le changement de campagne, il fut complètement transformé et adapté. Ce kiosque est très apprécié par ceux qui en font la demande. Des améliorations devront lui être apportées.

Nous avons créé une série d'affiches et une série de dépliants dont la distribution a commencé en février. Les dépliants portent sur les sujets suivants : caisse de Noël, caisse-vacances, épargne, assemblée générale annuelle, coffret de sûreté, prêts personnels, prêts hypothécaires, prêt-auto, prêt-consolidation de dettes. Les affiches portent sur les sujets suivants : motoneige, vacances, auto, lessiveuse, camping, caisse scolaire flexi-terme 15/60, assemblée générale annuelle.

Seize annonces ont été produites et distribuées aux Caisses populaires. Mentionnons aussi la campagne des états financiers (23 journaux) et celle de la Semaine de la Caisse populaire (12 journaux). Un *poster* pour la promotion de l'émission « Comme tout l'monde » s'attire hebdomadairement plus d'un million de spectateurs.

Deux affiches, un dépliant et une annonce « imprimé » pour lancer Flexi-Terme 15/60 ont été produits.

La Caisse populaire et le Mouvement Desjardins ont été présents dans neuf suppléments économiques et à de nombreuses occasions dans différents journaux à travers le Québec. De nombreux communiqués de presse et d'entrevues avec des dirigeants du Mouvement ont été préparés et transmis à la presse.

En collaboration avec le Barreau du Québec, nous avons distribué et vendu 275,000 brochures intitulées *La protection du consommateur* et environ 100,000 *Que faire en cas d'accidents?*

Le Barreau du Québec et le Ministère de la Justice du Québec ont distribué, avec la coopération des Caisses populaires, les brochures *Que faire avec un papier de Cour?* et *La Loi 70*. 400,000 brochures furent ainsi distribuées gratuitement.

En mars 1972, et pour la campagne précédente, nous furent remis un coq de bronze par le « Publicité Club de Montréal » et trois certificats d'excellence pour la qualité de la campagne 71-72, et le prix « Éclair » pour la meilleure campagne, ainsi qu'un « Méritas » pour la meilleure émission spéciale.

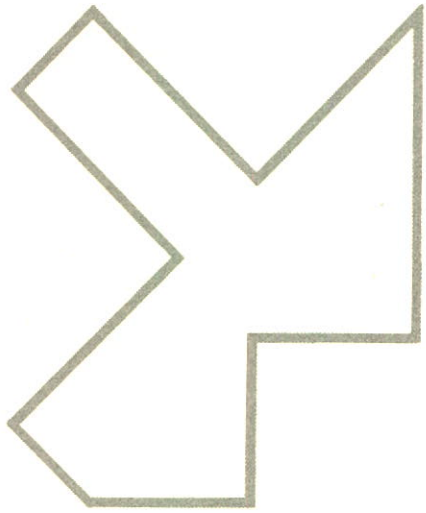

L'ANNÉE 1972 A ÉTÉ UNE ANNÉE DE CROISSANCE EXCEPTIONNELLE ET UNE ANNÉE D'ACTIVITÉ INTENSE.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION A TENU TREIZE RÉUNIONS ET SON COMITÉ EXÉCUTIF EN A TENU QUATRE.

LES COMMISSIONS ET COMITÉS DE LA FÉDÉRATION ONT TENU DE NOMBREUSES SÉANCES POUR ÉTUDIER LES QUESTIONS QUI LEUR FURENT CONFIÉES ET FAIRE LES RECOMMANDATIONS APPROPRIÉES. NOUS REMERCIONS SINCÈREMENT LEURS MEMBRES POUR LEUR PRÉCIEUSE CONTRIBUTION.

JE DÉSIRE EXPRIMER MA VIVE GRATITUDE AU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION, À TOUS LES ADMINISTRATEURS ET AU PERSONNEL POUR LA CONFIANCE QU'ILS M'ONT TÉMOIGNÉE ET DE L'EXCELLENTE COOPÉRATION QU'ILS M'ONT ASSURÉ DANS L'EXERCICE DE MES FONCTIONS.

S'UNIR POUR SERVIR !

Le directeur général,
Paul-Émile Charron.

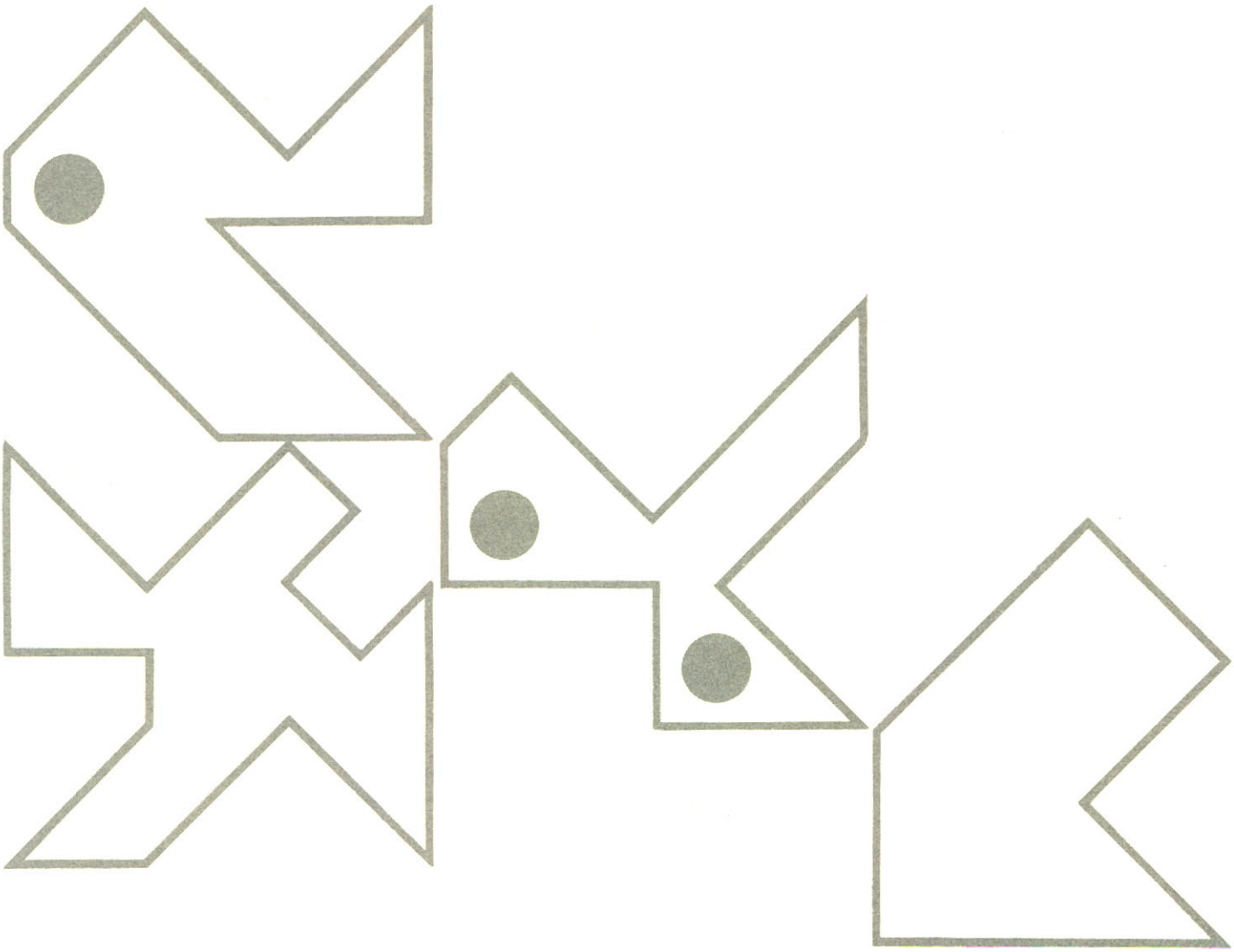

Bilan consolidé de l'actif et du passif

au 31 décembre 1972

Actif	Caisses populaires	Unions régionales	Administration des réserves primaires	État consolidé	En % des dépôts
ENCAISSE :					
Argent en main	$ 59,666,102	$ 13,209,188		$ 72,875,290	
Dépôts banques à charte	1,788,358	4,259,975	$27,982,303	34,030,636	
Dépôts U. R. ou autres Caisses	685,395,842	56,806,898		*	
Dépôts réserves primaires		67,449,718		*	
Divers	493,463	2,978,439		3,471,902	
Chèques et effets en transit	4,205,998	19,941,455		93,849,910*	
TOTAL DE L'ACTIF	751,549,763	164,645,673	27,982,303	204,227,738	7.0
PLACEMENTS :					
Part à l'Union régionale	11,855,650			*	
Dépôts à terme	48,812,587	29,575,277	37,312,463	82,818,296*	
Obligations et divers	550,064,351	460,206,255	1,975,860	1,012,246,466	
TOTAL DES PLACEMENTS	610,732,588	489,781,532	39,288,323	1,095,064,762	37.7
PRÊTS :					
Prêts sur reconnaissance de dettes	566,013,601	63,421,636		621,680,689*	21.4
Prêts sur hypothèques	1,053,540,238	11,574,867		1,065,115,105	36.6
TOTAL DES PRÊTS	1,619,553,839	74,996,503		1,686,795,794	58.0
Immobilisations	96,806,528	6,254,404		103,060,932	
Autres actifs	27,556,054	14,583,639	436,352	42,576,045	
TOTAL DE L'ACTIF	**3,106,198,772**	**750,261,751**	**67,706,978**	**3,131,725,271**	
Passif					
Capital social	252,441,321	11,961,240		252,546,921*	8.7
Épargne :					
Dépôts des Caisses ou Unions	781,493	707,178,286	67,449,718	*	
Épargne avec opérations	1,604,404,920	8,355,988		1,612,760,908	55.4
Épargne stable	357,371,013			357,371,013	12.3
Épargne à terme	685,862,382			685,862,382	23.6
Dû aux membres	2,900,861,139	727,495,514	67,449,718	2,908,541,224	100.0
Emprunts	5,177,083	4,119,375		4,119,375*	
Autres passifs	24,918,686	3,511,051	257,260	28,686,997	
TOTAL DU PASSIF	**2,930,956,908**	**735,125,940**	**67,706,978**	**2,941,347,596**	
Bénéfices non répartis	51,488,932	2,200,031		53,688,963	
Réserves	123,752,932	12,935,780		136,688,712	4.7
GRAND TOTAL	**$3,106,198,772**	**$750,261,751**	**$67,706,978**	**$3,131,725,271**	

L'état consolidé de l'actif et du passif indique la véritable utilisation des fonds reçus par les Caisses populaires.

L'administration des réserves primaires est un mécanisme que se sont donné les Unions régionales pour assurer une plus grande utilisation de leur encaisse liquide. La gestion des réserves primaires a été confiée au Service des Placements de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Ce tableau doit se lire uniquement verticalement. Les postes marqués d'un astérique *) dans la colonne état consolidé ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois.

Le Service de la Recherche
Fédération de Québec des C.P.D.

Répartition des prêts en cours

au 31 décembre 1972

	Sur reconnaissance de dettes		Avec garantie hypothécaire		
	Caisses populaires	Unions régionales	Caisses populaires	Unions régionales	
CORPS PUBLICS					
Coopératives	$ 1,907,388	$ 1,220,718	$ 2,525,721	$ 3,121,039	$ 8,774,859
Fabriques et Institutions religieuses	4,295,807	8,168,575	2,976,262	2,175,498	17,616,142
Municipalités	7,251,583	11,016,310	112,010		18,379,903
Commissions scolaires	6,209,438	34,723,015	14,155		40,946,608
Caisses populaires		7,754,548			
Sous-total	19,664,209	62,883,166	5,628,148	5,296,537	85,717,512
PARTICULIERS					
Cultivateurs	29,766,790		4,500,988	84,237	34,352,015
Commerçants et Industriels	8,625,743	51,200	29,053,729		37,730,672
Autres	516,174,488	487,270	1,014,841,262	6,194,093	1,537,697,113
Sous-total	554,567,021	538,470	1,048,395,979	6,278,330	1,609,779,800
Moins provisions pour créances douteuses	8,217,629		483,889		8,701,518
GRAND-TOTAL	**$566,013,601**	**$63,421,636**	**$1,053,540,238**	**$11,574,867**	**$1,686,795,794**

Service de la Recherche
Fédération de Québec des C.P.D.

Distribution estimative des placements

au 31 décembre 1972

	Caisses populaires	Unions régionales	Administration des réserves primaires	Consolidé	En %
CANADA	$ 18,216,000	$ 56,522,000		$ 74,738,000	6.8
QUÉBEC	140,143,000	201,154,000	$ 1,975,860	343,272,860	31.4
MUNICIPALITÉS	211,219,000	91,204,000		302,423,000	27.6
COMMISSIONS-SCOLAIRES	117,187,000	64,376,000		181,563,000	16.6
INST. RELIGIEUSES, FABRIQUES, ET HÔPITAUX	35,265,000	15,035,000		50,300,000	4.6
COOPÉRATIVES	4,131,000	8,386,000		12,517,000	1.1
SOCIÉTÉ GÉN. DE FINANCEMENT	5,169,000	1,839,000		7,008,000	0.6
MOUVEMENT DESJARDINS	25,626,650	2,128,000		15,899,000*	1.5
DÉPÔTS À TERME	48,812,587	29,575,277	37,312,463	82,818,296*	7.6
ACTIONS ET PLACEMENTS DIVERS	4,963,351	19,562,255		24,525,606	2.2
TOTAL	**$610,732,588**	**$489,781,532**	**$39,288,323**	**$1,095,064,762**	**100%**

Les postes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « consolidé » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans l'état consolidé de l'actif et du passif.

Service de la Recherche
Fédération de Québec des C.P.D.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

États financiers au 31 décembre 1972

Rapport des vérificateurs 25

État des revenus et dépenses (télétraitement non compris) 26

État des revenus et dépenses et du déficit accumulé du télétraitement 27

État du fonds de sécurité 28

État de la réserve générale et des trop-perçus non répartis 29

État de l'actif et du passif 30-31

Analyse des mouvements de trésorerie 32

Notes aux états financiers 33

Rapport des vérificateurs

Nous avons examiné l'état de l'actif et du passif de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins au 31 décembre 1972, l'état des revenus et dépenses (télétraitement non compris), l'état de la réserve générale et des trop-perçus non répartis, l'état du fonds de sécurité, l'état des revenus et dépenses et du déficit accumulé du télétraitement et l'état de l'analyse des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, d'après les renseignements et explications qui nous ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de la Fédération, ces états financiers, compte tenu des notes s'y rapportant, présentent fidèlement la situation financière de la Fédération au 31 décembre 1972 ainsi que les résultats de son exploitation et l'analyse des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Lévis, le 12 février 1973.

Ruel, Roy, Moreau & Associés
Comptables agréés

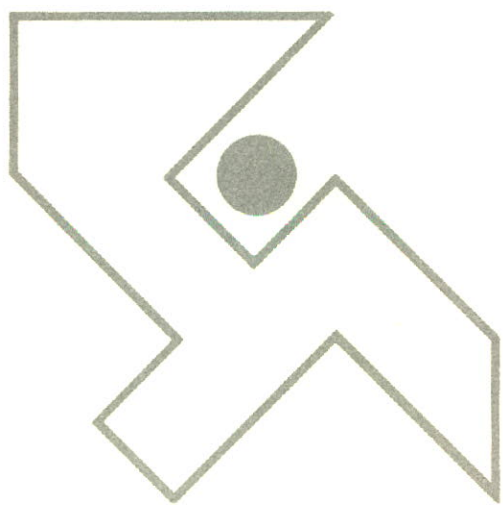

État des revenus et dépenses (télétraitement non compris)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	1972	1971
Revenus		
Contributions	**$ 4,303,110**	$ 3,560,583
Revenu net du service de l'approvisionnement	**68,894**	96,712
Revenu net des services auxiliaires aux Caisses	**306,962**	283,642
Revenu net de placements	**19,713**	30,509
Autres		24,155
	4,698,679	3,995,601
Dépenses		
Direction générale	**463,665**	390,858
Services administratifs	**658,025**	533,591
Service de l'éducation	**143,202**	143,632
Service de l'information et publicité	**213,127**	208,762
Service de l'inspection	**1,989,190**	1,373,629
Service du personnel et relations de travail	**245,215**	146,336
Service des placements	**92,645**	81,385
Service de la recherche	**277,222**	128,163
Service du secrétariat	**127,954**	103,093
Services techniques	**230,830**	151,256
	4,441,075	3,260,705
	257,604	734,896
Postes extraordinaires (note 5)	**65,117**	
Trop-perçu de l'exercice	**$ 192,487**	$ 734,896

(voir les notes ci-jointes)

État des revenus et dépenses et du déficit accumulé du télétraitement

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	1972	1971
Revenus		
Conversion, location de terminaux et traitement	**$ 2,918,628**	$ 1,342,514
Dépenses		
Coût de conversion, location de terminaux et traitement	**2,774,178**	1,456,425
Appointement du personnel et autres frais	**372,056**	222,491
	3,146,234	1,678,916
Déficit net de l'exercice	**227,606**	336,402
Déficit accumulé au début de l'exercice	**534,789**	198,387
Déficit accumulé à la fin de l'exercice	**$ 762,395**	$ 534,789

État du fonds de sécurité

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	1972	1971
Revenus		
Contributions	$ 214,217	$ 174,738
Intérêts	167,029	141,968
	381,246	316,706
Dépenses		
Assurance fidélité	31,090	31,310
Subventions aux Unions régionales et aux Caisses populaires	315,595	25,000
Honoraires d'administration	2,500	2,500
	349,185	58,810
Revenu net de l'exercice	32,061	257,896
Solde au début de l'exercice	2,311,135	1,989,842
	2,343,196	2,247,738
Ajouter : Régularisations des contributions des exercices antérieurs	—	63,397
Solde à la fin de l'exercice	$ 2,343,196	$ 2,311,135

État de la réserve générale et des trop-perçus non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1972

	Trop-perçus non répartis	Réserve générale
Solde au début de l'exercice	$ 734,896	$ 3,266,820
Virement à la réserve	(734,896)	734,896
Solde après partage	—	4,001,716
Trop-perçu de l'exercice	192,487	—
Solde à la fin de l'exercice	$ 192,487	$ 4,001,716

État de l'actif et du passif au 31 décembre

Actif		1972	1971
À court terme			
Encaisse		**$ 1,292,123**	$ 224,565
Comptes à recevoir — net		**910,879**	1,321,259
Contributions à recevoir		**878,056**	2,701,539
Souscriptions de capital social à recevoir (note 1)		**20,200**	—
Avances aux employés		**91,266**	55,933
Intérêts courus sur placements		**215,752**	39,086
Stocks de billets de loterie, au coût		**154,267**	—
Stocks de marchandises, au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette		**397,820**	267,603
Frais payés d'avance		**12,278**	14,248
		3,972,641	4,624,233
Placements			
Dépôts à terme		**8,400,000**	1,500,000
Obligations au coût (valeur courante $480,210)		**475,168**	498,118
Actions et parts sociales, au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette		**81,300**	112,400
Placements dans les organismes du Mouvement Desjardins, au coût		**41,001**	41,001
Prêts aux Unions régionales		**183,640**	318,334
		9,181,109	2,469,853
Immobilisations			
Terrain		**28,570**	28,570
Bâtisse, mobilier, automobiles, camion et aménagements paysagistes, au coût	$ 1,278,909		
Moins amortissement accumulé	440,251		
		838,658	788,626
Améliorations locatives, au coût	58,467		
Moins amortissement accumulé	17,482		
		40,985	6,985
		908,213	824,181
Autre actif			
Coût de programmation		**17,664**	30,667
		$14,079,627	$ 7,948,934

Approuvé par le Conseil d'administration
Alfred ROULEAU, *président*
Charles CIMON, *secrétaire*

Passif	1972	1971
À court terme		
Chèques non présentés à la Caisse	**$ 650,382**	$ 892,461
Comptes à payer et frais courus	**1,148,667**	1,009,777
Provision pour réclamations sur le fonds de sécurité	**186,729**	—
	1,985,778	1,902,238
Dépôts fixes des Unions régionales	**6,000,000**	—
Revenus différés		
Formation du personnel	**7,045**	7,234
Capital social (note 1)	**311,800**	261,400
Fonds de sécurité (note 2)	**2,343,196**	2,311,135
Trop-perçu de l'exercice		
(Télétraitement non compris) (note 2)	**192,487**	734,896
Déficit accumulé du télétraitement (notes 2 et 3)	**(762,395)**	(534,789)
Réserve générale	**4,001,716**	3,266,820
	$14,079,627	$ 7,948,934

(voir les notes ci-jointes)

Analyse des mouvements de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1972

Rentrées		
Trop-perçu de l'exercice	$ 192,487	
Amortissement des immobilisations	111,813	
Amortissement du coût de programmation	30,667	
Régularisation d'un placement	36,200	
Apport de trésorerie dû aux opérations (télétraitement non compris)		$ 371,167
Revenu net du fonds de sécurité de l'exercice	32,061	
Radiation de prêts	59,160	
Apport de trésorerie dû aux opérations du fonds de sécurité		91,221
Dispositions de placements		198,484
Dispositions d'immobilisations		6,676
Dépôts fixes des Unions régionales		6,000,000
Émission de capital-social		50,400
		6,717,948
Sorties		
Déficit du télétraitement de l'exercice	227,606	
Acquisitions de placements	7,005,100	
Acquisitions d'immobilisations	202,521	
Acquisition de programmation	17,664	
Diminution des revenus différés	189	
		7,453,080
Diminution du fonds de roulement au cours de l'exercice		**735,132**
Fonds de roulement au début de l'exercice		**2,721,995**
Fonds de roulement à la fin de l'exercice		**$ 1,986,863**

Notes aux états financiers
du 31 décembre 1972

Note 1. Capital social

Au cours de l'exercice, la Fédération a émis $50,400 de capital social dont $30,200 payés comptant et $20,200 inscrits au poste souscriptions de capital social à recevoir.

Le capital social émis et souscrit de la Fédération au 31 décembre 1972 totalise $311,800 répartis entre 19 membres.

Note 2. Impôt sur le revenu

Le trop-perçu de l'exercice a été établi sans tenir compte de l'impôt sur le revenu. Le revenu imposable sur lequel l'impôt est exigible ne peut être déterminé qu'après l'assemblée générale annuelle qui statue sur la répartition conformément à la loi et aux règlements des trop-perçus.

Note 3. Déficit accumulé du télétraitement

Au cours de l'exercice précédent, la Fédération a présenté le déficit accumulé du télétraitement comme investissement sous la rubrique « autre actif ».

Au cours de l'exercice courant, le déficit accumulé du télétraitement a été traité sous un poste distinct.

Note 4. Généralités

Les chiffres pour l'exercice 1971 ont été modifiés dans leur présentation, afin qu'ils se comparent à ceux de l'exercice courant.

Note 5. Postes extraordinaires

Audio-visuel non budgeté en 1972	$ 11,000
Amortissement des frais différés	30,667
Régularisation d'un placement à sa valeur de réalisation	36,200
Profit sur ventes de placements	(7,750)
Inscription d'un placement acquis au cours de l'exercice antérieur	(5,000)
	$ 65,117

Couverture et maquette : Pierre Brousseau

Réalisation : Service de l'information et de la publicité.
La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Impression : Charrier & Dugal (1965) Ltée

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC
DES CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS

150, avenue des Commandeurs,
Lévis, Prov. de Québec, Canada.